

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Janvier 2025

02x25

TRAVAUX D'AMENAGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE REPARATIONS DE VOIRIE AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE PUBLIC

En application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique, un appel d'offres ouvert a été lancé afin de désigner des prestataires pour la réalisation des travaux d'aménagement, d'entretien et de réparations de voirie sur l'ensemble du territoire communal.

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Chaque lot est attribué à trois opérateurs économiques.

Il est conclu pour une période initiale qui démarre à la date de notification du contrat et s'achève le 31/12/2025 et pourra être reconduit pour 3 périodes d'une durée d'un an.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie en date du 21.01.2025, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, a décidé d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes :

LOT	Désignation	Entreprises attributaires	Montant maximum
1	Voirie et réseaux divers	GAGNERAUD CONSTRUCTION 13127 VITROLLES	1 500 000€ HT
		SATR / TMP 13541 GARDANNE	
		SPIE BATIGNOLLES MALET 13590 MEYREUIL	
2	Signalisation horizontale et verticale	Groupe HELIOS 13011 MARSEILLE	150 000€ HT
		AER / ZIGZAG SIGNALISATION 131180 ISTRES	
		MIDI TRACAGE 84400 APT	

Ceci exposé, il est proposé au conseil municipal d'autoriser le Maire, ou l'adjointe en charge de la commande publique, à signer et à exécuter les marchés avec les entreprises retenues ci-dessus.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- AUTORISE le Maire, ou l'adjointe en charge de la commande publique à signer et à

exécuter les marchés publics avec les sociétés :

- GAGNERAUD CONSTRUCTION
- SATR/TMP
- SPIE BATIGNOLLES MALET
- GROUPE HELIOS
- AER/ZIGZAG SIGNALISATION
- MIDI TRACAGE

- PRÉCISE que les crédits nécessaires au paiement des prestations seront inscrits au budget d'investissement

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 - M. FUSONE - COCH

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
AUDREY VILLE

LE MAIRE
MICHEL AMIEL